

Département du Calvados - Appel à la vigilance

Attention au démarchage frauduleux !

Caen, vendredi 30 mars 2018

Le Département alerte les Calvadosiens sur des cas de démarchage frauduleux avérés chez les personnes âgées, par téléphone ou à domicile, de la part de sociétés proposant des travaux d'adaptation du logement et/ou des prestations de maintien à domicile.

Le Département du Calvados tient à préciser qu'il n'a en aucun cas mandaté de telles entreprises et appelle les particuliers à la plus grande vigilance : ni les services d'aide à domicile (SAAD) qu'il autorise, ni les sociétés de téléassistance, n'effectuent de démarchage, que ce soit à domicile ou par téléphone.

Seuls les CLIC du Calvados sont habilités à vous renseigner et vous orienter si vous souhaitez bénéficier pour vous-même ou un parent âgé d'un service d'aide et de maintien à domicile.

Les CLIC ont pour mission d'informer sur l'ensemble des dispositifs qui améliorent le quotidien des personnes âgées. Ils conseillent et orientent pour les aides et prestations, pour l'accès aux droits, les services de soutien à domicile, les offres de soins, les structures d'accueil.

Il existe 7 CLIC répartis par secteurs dans le Calvados. Ne répondez jamais à des sollicitations directes, contactez prioritairement le CLIC de votre secteur :

- CLIC de Caen couronne au **02 50 22 40 20**
- CLIC du Bocage au **02 31 66 26 20**
- CLIC du Pays d'Auge Nord au **02 31 65 38 71**
- CLIC du Pays d'Auge Sud au **02 31 61 66 42**
- CLIC du Bessin au **02 31 51 10 72**
- CLIC de Falaise au **02 31 41 41 90**
- CLIC de Caen-Ouest au **02 31 37 64 64**

Service de presse *Marianne Fresnais Honorine Chalvoux*

presse@calvados.fr

02 31 57 11 20

06 98 96 05 45

02 31 57 11 20

07 61 75 57 07

**Mon quotidien,
ma vie demain**

calvados.fr
f t i y v

Calvados

LE DÉPARTEMENT